



COMMUNIQUÉ

RENTREE SCOLAIRE 2026/2027

Le maire de la ville de Rémire-Montjoly, Claude PLÉNET porte à l'attention des parents que les élèves seront accueillis dans les écoles de manière progressive, selon l'organisation spécifique qui a été arrêtée par le Rectorat, **à compter du mardi 1er septembre 2026.**

Il précise que les **activités périscolaires démarreront, le lundi 7 septembre 2026.**

Durant cette période transitoire, une garderie l'après-midi sera mise en place, **les jeudi 3 et vendredi 4 septembre de 14h40 à 17h00**, au sein des écoles, et assurée par les animateurs du service péri et extrascolaires.

Aussi, il informe de la reprise de la **restauration scolaire et des activités extra-scolaires, dès le mardi 1er septembre**, suivie de la **garderie du matin à partir du mercredi 2 septembre** pour l'ensemble des élèves inscrits.

Le Maire souhaite une bonne rentrée aux écoliers ainsi qu'à tous les acteurs de la communauté éducative de Rémire-Montjoly.

Rémire-Montjoly, le 29 août 2026

**Le Maire,
Claude PLÉNET**